

EDITO

Des labels aux normes RSE

Qu'est-ce qu'un label ? Un label est un système de validation qui valorise la qualité de produits, services ou pratiques qui respectent certains critères (qualitatifs, environnementaux, sociaux...) et permet de communiquer sur l'engagement des entreprises. Obtenir un label consiste à répondre précisément à chaque point d'un cahier des charges spécifique, ayant été défini par l'organisation (publique ou privée) qui a créé le label. Ainsi, la crédibilité d'un label dépend du niveau d'exigence des critères et de la manière dont ces critères sont vérifiés. Et ce signal au consommateur est d'autant plus efficace qu'il est connu et reconnu, souvent lié à la réputation de l'organisme qui le porte.

En matière de RSE, il est très complexe d'établir des labels, à cause de la difficulté de définir des critères et niveaux d'exigence pertinents. Il existe néanmoins un label RSE s'adressant potentiellement à tout type d'organisations, le **label Lucie**. Pour pallier en partie cette difficulté, une des pistes consiste à élaborer des labels RSE spécifiques à des secteurs d'activités. En effet, il est alors plus simple d'identifier les thématiques importantes et de fixer des niveaux d'exigence. C'est d'ailleurs une des préconisations inscrites dans la loi Grenelle de l'Environnement et en discussion dans le cadre de la Plateforme RSE. L'actualité RSE récente nous donne deux exemples intéressants, dans les secteurs de l'enseignement supérieur et le secteur du BTP.

Concernant **l'enseignement supérieur**, plusieurs associations parties prenantes (le REseau Français des Etudiants pour le Développement Durable (REFEDD), la Conférence des Grandes Ecoles (CGE), la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et Campus Responsables) ont travaillé à la déclinaison des enjeux de la norme ISO 26000 à leur secteur. Ces travaux ont conduit à la rédaction du référentiel **Plan Vert**, organisé selon 5 axes (stratégie et gouvernance ; formation ; recherche ; politique sociale et ancrage territorial ; environnement). C'est à partir de ce référentiel qu'a été créé en 2015 le **label DD&RS** (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) pour les établissements de l'enseignement supérieur. La labellisation DD&RS permettra de valoriser les efforts et démarches menés par des établissements dans le domaine du développement durable, que ce soit par exemple sur leurs bâtiments, leur ancrage territorial, les enjeux humains ou leurs activités scientifiques et pédagogiques.

Autre exemple dans le **secteur du BTP**, le **label RSE SCOP BTP**. Initié par la Fédération Nationale des SCOP BTP avec l'accompagnement de l'AFNOR Certification, il est fondé sur le modèle d'évaluation AFAQ 26 000. Le label est attribué aux SCOP BTP présentant un certain niveau de maturité par rapport aux enjeux RSE spécifiques de leur secteur, formalisés dans un guide qui présente la déclinaison sectorielle de la RSE au secteur du BTP. Fait marquant, le label est attribué par un comité de labellisation regroupant les représentants de parties prenantes du secteur, apportant un gage de crédibilité. Ce processus est inspiré de la première initiative de labellisation sectorielle RSE, le **label RS des Centres de Relations Clients**.

Le label, une fin en soi ?

Une démarche RSE, c'est avant tout mettre en place des actions pour réduire les impacts négatifs et augmenter les impacts positifs de son activité sur l'environnement, sur les aspects humains et en matière de relations économiques. Les parties prenantes, subissant ou bénéficiant de ces impacts, doivent être au cœur de la démarche, car ce sont elles qui constateront les améliorations. L'obtention d'un label RSE est le signe d'une démarche positive et marque la reconnaissance d'engagements, d'actions menées et de résultats obtenus. Mais cela ne marque pas la fin du chemin de la RSE, car une entreprise, même exemplaire, peut toujours progresser dans l'optimisation de ses impacts, la satisfaction de ses parties prenantes et l'amélioration de sa performance globale.

**Une question,
un commentaire, une réaction ?**

N'hésitez pas, contactez-nous !

Alteractive

32 rue Boileau, 69006 Lyon

Tél. : 04 81 91 96 31

Visitez notre site internet : alteractive.org

Inscrivez-vous à la newsletter |

<mailto:newsletter@alteractive.org>

INTERVIEW

Emilie LOWENBACH

Responsable RSE

**Projet ADN (Authenticité, Développement Durable, Nutrition)
Distriborg**



→ **Quels sont les trois piliers de votre projet ADN ?**

En tant que leader français du bio et de la nutrition, nous renforçons d'abord la sensibilisation et l'engagement des collaborateurs pour la santé et l'alimentation durable. Nous avons tout un programme d'animations en interne. Tous les jeudis, nous incitons nos collaborateurs à manger *veggie via* des cours, des concours de cuisine, en partenariat avec des associations locales. Des cours de sport sont aussi proposés pendant la semaine. Une fois par mois, nous mettons en place un atelier de sensibilisation pratique, comme par exemple apprendre à cuisiner les légumes de la tête aux pieds pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Et une fois par an, nous organisons une journée entière pour développer nos connaissances, l'*Organic Day*, qui était cette année sur le thème du sol. Un agronome est venu nous expliquer l'enjeu de la préservation des sols et, au cours d'ateliers pratiques avec des associations et des experts, nous avons étudié la composition du sol et ses micro-organismes.

Notre deuxième pilier est la mise en œuvre d'une démarche structurée de RSE, qui mobilise l'ensemble des collaborateurs. Nous avons construit notre politique RSE avec nos parties prenantes internes et externes, puis avec 40 collaborateurs. Ainsi, c'est une vraie démarche participative pour que chacun se sente impliqué.

Notre troisième pilier est l'ouverture sur l'extérieur : nous créons des partenariats avec des associations et des ONG qui nous challengent. Par exemple, nous militons avec Générations Futures pour informer sur les dangers des pesticides.

Le but de notre projet ADN est de toujours maintenir une cohérence entre nos valeurs et nos pratiques. Par notre politique de recrutement et de management, nous souhaitons vivre l'expérience de l'alimentation durable en interne, tout comme la vivent nos consommateurs.

BREVES

« Comment renouveler le dialogue avec les parties prenantes ? »

Ce guide, diffusé par la Fédération des Entreprises Sociales pour l'Habitat, a été élaboré sur la base d'études réalisées par Delphis et Vigeo. C'est un outil au service des pilotes des démarches RSE, des dirigeants et de l'ensemble des services de l'ESH. Il propose différents éléments de méthode, outils et illustrations concrètes afin d'inspirer et d'aider les ESH à renforcer leur démarche RSE, leur communication et leur relation avec les parties prenantes.

[Guide](#)

**LA
BONNE
PRATIQUE**

25 000 sacs en fibres recyclées pour la COP21 !

Les sacs de bienvenue offerts aux personnes accréditées pour la COP21 ont été entièrement conçus dans la Loire : l'entreprise des Tissages de Charlieu a d'abord collecté des pulls déposés dans des bornes Relais. Les métiers à tisser de l'entreprise ont fonctionné 36 jours pour réaliser les 25 000 sacs à partir des pulls effilochés. Les sacs ont ensuite été assemblés dans les ateliers d'une association qui aide à la réinsertion.

[Article](#)

LE POINT REGLEMENTAIRE

Audit énergétique : report de la date butoir pour les justificatifs

Les entreprises engagées dans un audit énergétique à la date du 5 décembre 2015 pourront transmettre leur justificatif [jusqu'au 30 juin 2016](#). Celles engagées dans un système de management de l'énergie et qui ont atteint au 5 décembre le stade de la revue énergétique pourront transmettre leur certificat d'ici le 30 juin 2016 également. Ces éléments seront de préférence transmis par voie électronique, au moyen de la plateforme de dépôt qui sera opérationnelle d'ici mars 2016.

→ Quelles actions pour préserver l'environnement ?

Nous sommes fiers d'avoir mis en place l'éco-pâturage sur notre site de Saint-Genis-Laval. Les salariés se sont peu à peu attachés aux moutons : cela permet une prise de conscience environnementale de façon moins conventionnelle. Nous avons un discours plus ludique, pas culpabilisant et changeons donc notre manière de communiquer, notamment par des solutions plus créatives. Par ailleurs, notre certification ISO 14001 nous guide dans des améliorations concrètes : nous avons des objectifs de réduction de papier, supprimons peu à peu les gobelets en plastique....

→ Que pensez-vous de la RSE dans le secteur de l'agroalimentaire ?

La RSE dans l'agroalimentaire est clé. En tant que leader de l'alimentation bio en France, nous sommes par essence convaincus de l'importance de la RSE, mais au-delà de nos produits, nous devons faire progresser l'ensemble de nos pratiques.

→ La COP21 influence-t-elle actuellement vos actions ?

Les valeurs prônées par la COP21 sont les nôtres toute l'année. Nous avons proposé une avant-première du film « Demain » à nos collaborateurs et à nos partenaires. Nous soutenons aussi des événements comme la Semaine du Commerce Equitable, la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides...

Retrouvez tout ce que propose Distriborg en cliquant [ici](#)



**SOURIRE
AVEC LE DD**

CARTON ROUGE A...

... ArcelorMittal qui néglige les risques pour ses intérimaires

Depuis un an, pas moins de quatre personnes sont mortes sur les sites français de l'aciériste. Parmi elles, trois étaient intérimaires.

Certes, il y a eu 530 décès par accident de travail en 2014, dont 67 intérimaires, mais cette enchaînement est particulièrement préoccupant chez ArcelorMittal France.

La sécurité n'est pas un sujet simple, surtout dans le secteur industriel, mais la multiplication des sous-traitants et des intérimaires renforce les risques.

Voici les questions auxquelles l'enquête devra répondre : comment l'accueil sécurité se fait-il sur ces sites dangereux ? L'encadrement et les salariés intérimaires sont-ils suffisamment formés ? Les EPI et affichages de prévention sont-ils présents ? La réglementation du travail intérimaire n'occasionne-t-elle pas une externalisation des risques d'accident ? La concurrence mondiale entre les usines métallurgiques et la pression sur les sous-traitants qui en découle provoquent-elles des manquements ?

[Article](#)

AGENDA

3 DÉCEMBRE - LE GRAND PROCÈS DE LA RSE, [BLAGNAC](#)

3 DÉCEMBRE - LA RENCONTRE RSE, [MONTPELLIER](#)

4-5 DÉCEMBRE - PARLEMENT DES ENTREPRENEURS D'AVENIR, [PARIS](#)

30 NOVEMBRE - 11 DÉCEMBRE - BIEN ÉVIDEMMENT... LA COP21 ! [LE BOURGET](#)